

DKV offre un nouveau plan Soins Dentaires en collaboration avec les dentistes.

Sep 29, 2011

Plan soins dentaire :

Dkv a créé en collaboration avec les dentistes un nouveau plan soins dentaire.

Vous verrez ci-dessous les garanties de ce plan inégalé sur le marché.

Sont remboursés à **80%** jusqu'à concurrence d'un capital annuel, après intervention de l'assurance maladie légale ou sans intervention de celle-ci :

- Les visites chez le dentiste
- Les traitements d'orthodontie et de parodontologie (après stage)
- Les traitements prothétiques (implants dentaires, bridges, couronnes, inlay, onlay, ...)

Pas de délai d'attente pour

- les traitements conservateurs (plombage, ...)
- les réparations prothétiques
- les contrôles annuels
- les nouveaux-nés

Vous souhaitez les meilleurs soins pour vos dents ?

Un de nos conseiller vous donnera toutes les informations nécessaires et complétera avec vous le questionnaire administratif. Quant au questionnaire médical, il sera rempli par votre dentiste et les frais de cette consultation seront payées par DKV.

Plus d'info ? Cliquez ici : [Plan soins dentaires DKV](#)

[Retour à la page précédente](#)



Pour prendre un rendez-vous

0477/64.47.76

[Consulter
l'agenda](#)

[Contactez-nous](#)

Les dernières nouvelles ...

Page 1 of 2 [>>>](#)

Nouveaux bureaux pour InfoConseilAssurance: Avenue des nénuphars 4-6 à 1160 Bruxelles

DKV lance un produit révolutionnaire : l'assurance Dépendance.

DKV approche les 2.000.000 de clients en Belgique...

DKV crée une nouvelle gamme de revenu garanti qui s'adapte à chaque profession.

DKV offre un nouveau plan Soins Dentaires en collaboration avec les dentistes.